



## DÉCAPANT À PLANCHER ÉLITE

Numéro de révision: 0

Date de révision: 2011-05-12

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

<b>Nom du produit:</b>	DÉCAPANT À PLANCHER ÉLITE
<b>Code MSDS:</b>	MS0600751
<b>Code du produit:</b>	5624517, 5624630
<b>Utilisation recommandée:</b>	Industriel/Institutionnel. Entretien des planchers. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation .
<b>Producteur, importateur, fournisseur:</b> Manufactured for: Ino Solutions 9280 du Golf blvd. Montreal, Quebec, Canada H1J 3A1 www.inosolutions.net 1.888.ino.solu (466.7658)	
<b>Téléphone en cas d'urgence:</b>	1-800-983-4582

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Aperçu des premiers secours</b> Danger corrosif Provoque brûlures de la peau et des yeux NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ	
<b>Principales voies entree:</b>	Contact avec les yeux Contact avec la peau Inhalation
<b>Contact avec les yeux:</b>	corrosif Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité
<b>Contact avec la peau:</b>	corrosif Cause des dommages permanents
<b>Inhalation:</b>	Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires
<b>Ingestion:</b>	corrosif Provoque des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant(s)	CAS #	% en poids
Alcool benzylique	100-51-6	5 - 10%
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1 - 5 %
Hydroxide de sodium	1310-73-2	1 - 5 %
Monoéthanolamine	141-43-5	7 - 13%

Composant(s)	DL50 Orale (mg/kg)	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Alcool benzylique	1230	2000 mg/kg	8.8 mg/L (4 h)
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	5500	4200 µL/kg	>5240 mg/m <sup>3</sup> (4 h)
Hydroxide de sodium	500	1350 mg/kg	Non disponible
Monoéthanolamine	1720	1 mL/kg 1025 mg/kg	Non disponible

### 4. PREMIERS SOINS

<b>Contact avec les yeux:</b>	Se rincer les yeux immédiatement à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes en tenant la paupière pour garder l'oeil ouvert. Consulter un médecin immédiatement
<b>Contact avec la peau:</b>	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes Consulter un médecin immédiatement
<b>Inhalation:</b>	En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais Consulter un médecin immédiatement
<b>Ingestion:</b>	En cas d'ingestion, se rincer la bouche Donner à boire une tasse d'eau ou de lait. ENSUITE, CONSULTEZ IMMEDIATEMENT UN MÉDICIN OU UN CENTRE ANTIPOISON NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical  Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente
<b>Conditions médicales aggravées:</b>	Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Ce produit n'est pas inflammable Éteindre le feu en utilisant un agent approprié
<b>Dangers spécifiques:</b>	Non applicable
<b>Risques Inhabituels</b>	Matières corrosives (Voir section 8 et 10)
<b>Méthodes particulières d'intervention:</b>	Aucune méthodes spéciale n'est requise
<b>Équipements spéciaux pour la protection des intervenants:</b> Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection	
<b>Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:</b> Pas d'information disponible	

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles:</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Pas d'information disponible

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

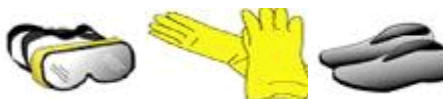
<b>Manipulation:</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements Ne pas y goûter ni l'avaler Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation Bien laver après manipulation Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit
FOR COMMERCIAL AND INDUSTRIAL USE ONLY	
<b>Stockage:</b>	Protéger du gel Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

### 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Mesures d'ordre technique:</b> Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée	
<b>Protection individuelle</b>	
<b>Protection des yeux:</b>	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques
<b>Protection des mains:</b>	Gants résistants aux produits chimiques
<b>Protection de la peau et du corps:</b>	des articles chaussants de protection En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée

<b>Protection respiratoire:</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

**Protection individuelle**



Composant(s)	CAS #	ACGIH	Osha pel:8 hr.twa par (mg/m³):	Mexico
Hydroxide de sodium	1310-73-2	2 mg/m³ (Ceiling)	2 mg/m³ (TWA)	2 mg/m³ (Ceiling)
Monoéthanolamine	141-43-5	6 ppm (STEL) 3 ppm (TWA)	3 ppm (TWA) 6 mg/m³ (TWA)	6 ppm (STEL) 15 mg/m³ (STEL) 3 ppm (TWA) 8 mg/m³ (TWA)

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État de la matière:</b>	liquide	<b>Aspect:</b>	Pas d'information disponible
<b>Masse volumique apparente:</b>	Pas d'information disponible	<b>Densité:</b>	1.06
<b>phosphore élémental :</b>	0.00 % by wt.	<b>Densité gazeuse:</b>	Pas d'information disponible
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas d'information disponible	<b>Solubilité:</b>	complètement soluble
<b>Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):</b>	12.25 % *	<b>Viscosité:</b>	Pas d'information disponible
<b>Densité:</b>	8.84 lbs/gal 1.06 Kg/L	<b>pH:</b>	13.0
<b>pH de la solution diluée 13.0 @ 1:2</b>			
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>			Pas d'information disponible
<b>Solubilité dans d'autres solvants:</b>			Pas d'information disponible
<b>Couleur:</b>			Transparent <b>primaire</b> Paille
<b>Odeur:</b>			<b>primaire</b> Amande et cerise <b>secondaire</b> Solvant
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>			indéterminé
<b>Point/intervalle de fusion:</b>			indéterminé
<b>Point d'éclair:</b>			> 200 °F > 93.4 °C
<b>Température de décomposition:</b>			indéterminé
<b>Température d'auto-inflammation:</b>			Pas d'information disponible

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité:</b>	Le produit est stable
<b>polymérisation:</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucun raisonnablement prévisible.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>Toxicité aiguë</b>	corrosif. Oral(e) DL50 estimé entre 2000 - 3000 mg/kg ; Cutanée Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg
<b>Information sur les composants:</b>	Voir la Section 3
<b>Toxicité chronique:</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Effets spécifiques</b>	
<b>effets cancérogènes:</b>	Aucun à notre connaissance
<b>effets mutagènes:</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Effets sur l'organe-cible:</b>	Aucun à notre connaissance

<b>12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES</b>	
<b>Information environnementales</b>	donnée non disponible
<b>13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION</b>	
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés:</b>	Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif
<b>Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA</b>	D002
<b>14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</b>	
<b>DOT/TDG/IMDG:</b>	S' il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport
<b>Description du connaissance</b>	UN3267, CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S., (MONOETHANOLAMINE, SODIUM HYDROXIDE), 8, II

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Inventaires internationales**

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL).

**Réglementation des É.-U.**

**Proposition 65 de la Californie:** Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

**Catégories de risque en vertu de la loi SARA, section 311/312**

Immédiat	X
Différée	-
Feu:	-
Réactivité	-
Décompression soudaine	-

**Canada**

**Catégories de risque du SIMDUT :**

E Matières corrosives



**Right To Know (RTK)**

Composant(s)	CAS #	Liste droit- de- savoir de new jersey:	Loi ma du droit de savoir:	Liste de droit de savoir de pennsylvanie:	RIRTK:
Alcool benzylique	100-51-6	-	X	X	-
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	-	-	-	-
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	-	-	-	-
Hydroxide de sodium	1310-73-2	X	X	X	X
Monoéthanolamine	141-43-5	X	X	X	X
Eau	7732-18-5	-	-	-	-

**CERCLA/ SARA**

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	1 - 5 %			X
Hydroxide de sodium	1310-73-2	1 - 5 %	1000		

Component	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle 111-90-0 ( 1 - 5 % )	X		

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<b>HMS</b>	<b>Santé</b>	3	<b>Risque d'incendie</b>	0	<b>Réactivité</b>	0
<b>NFPA</b>	<b>Santé</b>	3	<b>Inflammabilité:</b>	0	<b>Instabilité :</b>	0

<b>Cause de la révision:</b>	Non applicable
<b>Préparé par:</b>	NAPRAC
<b>Conseils supplémentaires:</b>	Contient un parfum additionné - voir la description précise sous la rubrique " Odeur " de la Section 9.

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il posé de toutes les données en cours, en regard de son utilization particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*